



**SAISON SPORTIVE 2023-2024**  
**DOSSIER DE LICENCE – NOTICE EXPLICATIVE**  
**HBCV : Mairie de Vouvray 37210 Vouvray**  
**e-mail : 5437012@ffhandball.net**

A CONSERVER PAR LE LICENCIÉ	A REDONNER AU CLUB
La notice explicative HBCV	La fiche d'inscription complétée HBCV
Le règlement intérieur HBCV	La lettre d'autorisation de mutation si changement de club Le règlement

NOUVEL ADHÉRENT = CRÉATION DE LICENCE	RENOUVELLEMENT DE LICENCE
<p><b>1ère étape</b>, nous fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● NOM et PRENOM du futur licencié</li><li>● Date et lieu de naissance</li><li>● Votre adresse</li><li>● Votre numéro de téléphone portable</li><li>● Votre adresse e-mail</li></ul> <p>Afin que le club puisse vous créer un lien de licence sur la FFHB.</p>	<p><b>1ère étape</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Ouvrir le lien de la FFHB reçu par mail (valable 15 jours)</li><li>● Insérer les justificatifs demandés via votre smartphone (photo, carte d'identité, certificat médical...)</li><li>● Signature électronique à la validation</li></ul> <p><b>⚠ POUR LES SENIORS :</b> <b>COCHER « j'exerce ou je serai amené à exercer une ou plusieurs fonctions d'encadrants » pour l'attestation d'honorabilité.</b></p>
<p><b>2ème étape</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Ouvrir le lien de la FFHB reçu par mail (valable 15 jours)</li><li>● Insérer les justificatifs demandés via votre smartphone.</li><li>● Signature électronique à la validation</li></ul> <p><b>⚠ POUR LES SENIORS :</b> <b>COCHER « j'exerce ou je serai amené à exercer une ou plusieurs fonctions d'encadrants » pour l'attestation d'honorabilité.</b></p>	<p><b>2ème étape</b></p> <p>Redonner au club le dossier complet soit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● La fiche de renseignements complétée</li><li>● Le règlement intérieur signé</li><li>● Le paiement</li></ul>
<p><b>3ème étape</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Redonner au club le dossier complet soit :</li><li>● La fiche d'inscription complétée</li><li>● L'autorisation parentale FFHB complétée</li><li>● La lettre de mutation si changement de club</li><li>● Le règlement intérieur signé</li></ul>	<p><b>3ème étape</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Le club vérifie et valide la demande de licence</li></ul> <p><b>ATTENTION :</b> Nous ne pouvons pas nous substituer à vous. Il vous appartient de saisir et valider votre demande de licence suivant les conditions d'assurance que vous souhaitez. Pour information, la licence n'offre que la responsabilité civile en garantie de base et l'assistance voyage (accident grave ou maladie grave après avis médical).</p>



## **MUTATION**

Si vous êtes nouvel(le) adhérent(e) au HBCV mais que vous pratiquiez la saison dernière le handball dans un autre club, vous rentrez dans le cadre d'une MUTATION.

Pour une mutation après le 31 AOUT 2023, vous devrez nous fournir une autorisation de mutation du club quitté avec le cachet et la signature du président de votre ancien club.

La mutation est payante, son prix est à rajouter à celui de la licence. Elle est payable en une fois ou en deux fois (50% encaissés le jour de l'inscription et 50% à 3 mois plus tard).

## **TARIFS**

<b>TARIFS DES LICENCES</b>			<b>TARIFS DES MUTATIONS (en plus de la licence)</b>		
CATÉGORIES	ANNÉES DE NAISSANCE	TARIFS	CATÉGORIES	ANNÉES DE NAISSANCE	TARIFS
BABY HAND 4/5 ans	2018/2019/2020	90,00€	U13 ans et moins	2011/2012...	gratuit
MINI HAND 7/-9 ans	2015/2016/2017	100,00€	de 13 à 16 ans	2010//2009/2008/2007/2006	80,00€
U11 Garçons et Filles	2013/2014	110,00€	+ de 16 ans	2005/2004/2003/2002	150,00€
U13 Garçons et Filles	2011/2012	110,00€	Dirigeant et loisirs		gratuit
U15 Garçons et Filles	2009/2010	110,00€			
U18 Garçons et Filles	2006/2007/2008	130,00€			
SENIORS Filles	2005/2004/2003.....	145,00€			
SENIORS Garçons	2005/2004/2003.....	145,00€			
LOISIRS	2005	115,00€			
DIRIGEANTS		35,00€			

## **MODES DE PAIEMENT**

- **Chèque bancaire** – libellé à l'ordre du HBCV
- **Coupon pass sport** – valable jusqu'au 15/12//2023 + règlement complémentaire par chèque ou espèces (chèque de caution OBLIGATOIRE si le coupon est remis ultérieurement)
- **Espèces** (si paiement en 2 ou 3 fois, solde au plus tard le 15 décembre 2023)
- **Chèques vacances et/ou coupons sports** en cours de validité (chèque de caution OBLIGATOIRE s'ils sont remis ultérieurement)
- **Le règlement peut s'effectuer en 3 mois**, à condition de remettre TOUS les chèques lors de l'inscription et de préciser au dos les dates d'encaissement (tous les chèques doivent être datés du jour de l'inscription).

Pour information, à compter de la 3ème licence (et plus) pour une même famille, adresse de résidence identique, une réduction de 50% est appliquée sur la (ou les) licence la plus élevée.

Sur demande, une attestation destinée à vous faire rembourser tout ou partie de votre licence (ou celle de vos enfants) par votre CE vous sera adressée par mail. A préciser sur le dossier d'inscription (fiche de renseignements).